

Commune de

## AVOLSHEIM

### LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

**REVISION N° 1**

**APPROBATION**

Vu pour être annexé à

la délibération du 19 OCT 2007

A AVOLSHEIM

LE 22 OCT. 2007

Le Maire



Gilbert VETTER

	N° codifié des Servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha-numérique	Catégories de (*) servitudes				
<b>SERVITUDES RELATIVES A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE</b>		I				
<b>Patrimoine Culturel</b>		IB				
<b>Monuments Historiques</b>		IBa				
	AC1	IBa1	<p>Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés</p> <p>Place de l'Eglise. Chapelle Saint-Ulrich : <u>baptistère</u> (ancien), dit chapelle Saint-Ulrich</p> <p>Périmètre de protection de l' église du Dompeter Située sur le ban communal de MOLSHEIM (<u>église du Dompeter</u> et <u>édicule voûté</u> protégeant la Source Sainte Pétronille)</p>	<p>Articles 1er à 5 de la loi du 31 décembre 1913 modifiée sur les monuments historiques Code du Patrimoine Articles L 621-1 à L 621-7 et L 621-25 à L 621-29</p>	<p>Cl. M.H. Liste de 1862 J.O. Du 16 février 1930</p> <p>Inv. M.H. le 16 octobre 1930 S. Cl. le 16 avril 1934</p>	<p>Direction Régionale des Affaires Culturelles. Conservation Régionale des monuments Historiques Palais du Rhin 3, Place de la République 67082 STRASBOURG Cedex</p> <p>Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine Palais du Rhin 2, Place de la République 67082 STRASBOURG Cedex</p>
	N° codifié des Servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la
	Code	Catégories				

	alpha- numérique	de (*) servitudes		d'instituer la servitude		servitude
<b>SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS</b>		II				
<b>Energie</b>		IIA				
<b>Electricité et Gaz</b>						
	14	IIAa1 Electricité	Périmètres de servitude autour d'une ligne aérienne d'électricité et d'une canalisation de gaz (électricité)  <u>Lignes électriques exploitées par Electricité de Strasbourg :</u>  - ligne 20 kv Avolsheim – rue des Fauvettes (B610)	Article 12 modifié de la loi du 15 juin 1906 Article 298 de la loi de finances du 13 juillet 1925 Article 35 de la loi n° 46.628 du 8 avril 1946 modifiée Article 12 bis à la loi du 15 juin 1906 (Loi SRU 2000-1208 du 13 décembre 2000)		Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement 1, rue Pierre Montet 67082 STRASBOURG Cedex  Electricité de Strasbourg 26, boulevard du Président Wilson 67953 STRASBOURG Cedex 9
			Les lignes basse tension ne sont pas reportées sur les plans de servitudes pour des raisons de lisibilité du document graphique			
<b>N° codifié des Servitudes</b>			<b>NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE</b>	<b>Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude</b>	<b>Actes instituant la servitude</b>	<b>Collectivité publique ou service responsable de la servitude</b>
Code alpha-numérique	Catégories de (*) servitudes					

Communications		IID					
Voies ferrées et aérotrains		IIDc					
	T1	IIDc1		Zones de servitudes relatives aux chemins de fer  <u>Ligne SNCF</u>	Loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer Décret du 30 octobre 1935 modifié en son article 6 par la loi du 27 octobre 1942, relative à la servitude de visibilité sur les voies publiques et les croisements à niveau	La loi elle même	S.N.C.F. Direction Régionale de Reims Agence Immobilière Régionale Pôle Urbanisme 17, rue André Pingat 51100 REIMS
				<b>La notice technique de la S.N.C.F. est annexée à la présente liste des servitudes</b>			
Circulation aérienne		IIDE					
	T7	IIDE4		Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne <u>Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières applicables à tous les P.O.S. sauf si les dispositions de la servitude IIDE1 sont plus restrictives</u>	Code de l'Aviation Civile Articles R.244-1 à R.244-4		Direction Départementale de l'Équipement Bases Aériennes Quartier de l'Aéroport 67960 ENTZHEIM
<b>N° codifié des Servitudes</b>				<b>NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE</b>	<b>Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude</b>	<b>Actes instituant la servitude</b>	<b>Collectivité publique ou service responsable de la servitude</b>
Code alpha-numérique	Catégories de (*) servitudes						
Télécommunications		IIE					
	PT1	IIE1		Servitude de protection des centres de réception	Code des Postes et des		Ministère de la Défense

			radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques	communications électroniques Articles L.57 à L.62 Articles R.27 à R.39		Division Technique BCAC CG n° 350/T 14, rue Saint Dominique 00449 ARMEES
			<u>Centre radioélectrique de MUTZIG :</u>  - zone de protection (rayon de 3120 mètres)		Décret du 9 septembre 1975	
	PT2	IIE2	Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles	Code des Postes et des communications électroniques Articles L.54 à L.56 Articles R.21 à R.26 et R.39		Ministère de la Défense Division Technique BCAC CG n° 350/T 14, rue Saint Dominique 00449 ARMEES
			<u>Centre radioélectrique de MUTZIG :</u>  - zone secondaire de dégagement (rayon de 2120 mètres) Altitudes NGF maximales : 403,5 à 435,5 mètres pour les Obstacles non métalliques et 382 mètres à 398 mètres Pour les obstacles métalliques (y compris béton armé)		Décret du 9 septembre 1975	
<b>N° codifié des Servitudes</b>			<b>NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE</b>	<b>Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude</b>	<b>Actes instituant la servitude</b>	<b>Collectivité publique ou service responsable de la servitude</b>
Code alpha-numérique	Catégories de (*) servitudes					
	PT2	IIE2 (suite)	<u>Liaison hertzienne MARCKOLSHEIM – STRASBOURG-NORDHEIM :</u>  - zone spéciale de dégagement (couloir de 300 mètres		Décret du 26 mars 1981	Télédiffusion de France Direction Régionale Est Délégation Territoriale Alsace 8, rue Gay Lussac

			De large) Altitudes NGF à ne pas dépasser : 315 mètres puis 320 mètres.  <u>Liaison hertzienne DONON – STRASBOURG :</u>  - zone spéciale de dégagement		Décret du 6 février 1980	B.P. 68 ECKBOLSHEIM 67038 STRASBOURG Cedex
	PT3	IIE3	Servitudes attachées aux réseaux de télécommunication  <u>Câbles de transmission FT</u>	Code des Postes et des communications électroniques Article L.48 (alinéa 2)	Posés en domaine public et privé	France TELECOM U.R.R. Alsace Service SOVTEL 1, rue René Laennec BP N° 90011 SCHILTIGHEIM 67012 STRASBOURG Cedex
<b>N° codifié des Servitudes</b>			<b>NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE</b>	<b>Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude</b>	<b>Actes instituant la la servitude</b>	<b>Collectivité publique ou service responsable de la servitude</b>
	Code alpha- numérique	Catégories de (*) servitudes				
<b>SERVITUDES RELATIVES A LA DEFENSE NATIONALE</b>		III				
	Ar5	III4	Servitudes relatives aux fortifications, places fortes, postes et ouvrages	Lois du 8 juillet 1791, du 17 juillet 1819 et		Etablissement du Génie Quartier Rageot de la Touche

			militaires  Première zone de servitude défensive du <u>Fort de Mutzig</u>	du 10 juillet 1851	Décret du 27 juin 2001	44, rue Lauth B.P.N° 21043 67071 STRASBOURG Cedex
<b>SERVITUDES RELATIVES A LA SALUBRITE ET A LA SECURITE PUBLIQUES</b>		IV				
<b>Sécurité publique</b>		IVB				
	PM1	IVB4	Document valant plan de prévention des risques naturels prévisibles  <u>Zones inondables de la Bruche</u> Délimitées en application de l'article R.111-3 du Code De l'Urbanisme	Article 40.6 de la loi n° 87.565 du 22 juillet 1987 modifiée rela- tive à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt et à la prévention des risques majeurs Article 10 du décret n° 95.1089 du 5 octobre 1995 relatif aux plans de prévention des risques majeurs Code de l'Environnement Article L 562-6	Arrêté préfectoral du 25 novembre 1992	Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt 14, rue du Maréchal Juin BP 61003 67070 STRASBOURG Cedex